



Université
de Lomé



RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Période : 01 janvier – 30 juin 2022

Version définitive

JUILLET 2022

Table des matières

SIGLES	3
LETTRE DE TRANSMISSION	4
1. INTRODUCTION	5
2. OBJECTIFS DE LA MISSION	5
3. ETENDU DE NOS TRAVAUX	5
4. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE	6
5. DEROULEMENT DE LA MISSION	6
a) Suivi de la mise en œuvre des recommandations émises par les audits antérieurs	6
b) Vérification des livrables relatifs aux indicateurs de décaissements ILD 10	
c) Contrôle des DRF	10
Nos contrôles ont été satisfaisants.	10
6. CONCLUSION	10

SIGLES

CERSA : Centre d'Excellence Régional sur le Sciences Aviaires

ILD : Indicateur Lié aux Décaissements

UL : Université de Lomé

RLD : Résultat Lié aux Décaissements

LETTRE DE TRANSMISSION

Lomé, le 14 juillet 2022

***Monsieur le Président du Comité
d'audit du CERSA***
Lomé - Togo

Objet : Transmission de rapport de contrôle.

Monsieur le Président,

Nous vous transmettons par la présente, notre rapport de contrôle au titre de nos travaux comptant pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos cordiales salutations.



Gbétondji Michel GNIMASSOUN
Personne Ressource en Audit Interne

1. INTRODUCTION

Dans le cadre des Centres d'Excellence d'Afrique (CEA) initiés par la Banque mondiale pour combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement du Togo a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un financement sous forme de prêt de 4 millions de Dollars US soit environ 2 milliards de Francs CFA pour la mise en œuvre du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé. Le décaissement de ce financement est lié à la réalisation des indicateurs.

Les bénéficiaires sont les doctorants, les étudiants en master, les professionnels de la filière de l'électricité, les enseignants chercheurs et le secteur privé industriel.

Le Comité d'audit a pour mission de recommander, régulièrement, les audits internes et externes, d'examiner et valider les rapports d'audits et ; d'évaluer et de valider la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre des missions d'audits. C'est conformément à ces missions du Comité que nous avons été mandaté pour conduire une mission d'audit interne au CERSA. Nous avons procédé à l'évaluation du dispositif de contrôle interne, à l'appréciation de la mise en œuvre des missions d'audits antérieures et du respect des conditions restrictives prévue dans l'accord de financement et dans les documents du projet.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de nos travaux a été de nous assurer de la mise en œuvre des recommandations des audits antérieurs et de l'atteint des indicateurs.

3. ETENDU DE NOS TRAVAUX

Nos travaux couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.



4. FAITS MARQUANT DE L'EXERCICE

Les activités continuent d'être menées dans un contexte socioéconomique difficile en lien avec les chocs économiques et financiers exogènes et endogènes qui n'épargnent aucune organisation.

5. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée à la direction du CERSA dans le respect des normes éditées par l'IIA (Institute of Internal Auditors).

Ce travail nous a permis de nous assurer de ce qui suit :

a) Suivi de la mise en œuvre des recommandations émises

❖ Recommandations formulées par les audits antérieurs

Les missions antérieures d'audit ont formulé trois (05) recommandations, (1) recommandation est partiellement mise en œuvre et les quatre (04) recommandations sont en cours de mise en œuvre.

N°	RECOMMANDATIONS ANTERIEURES	STATUTS DE MISE EN ŒUVRE	ECHEANCE	COMMENTAIRE DU PROJET	RESPONSABLE
1	<p>La non-tenue de la deuxième réunion ordinaire de l'exercice 2021 du Comité National de Pilotage. Nous recommandons au CNP de veiller à la tenue de toutes les réunions annuelles conformément à l'arrêté cité plus haut.</p>	Partiellement mise en œuvre	31/12/2022	Une réunion de comité de pilotage est tenue	Président du comité national de Pilotage/Directeur
2	<p>Insuffisance de l'effectif du personnel dans le cadre de la conduite des activités du Centre CERSA. Nous recommandons au CERSA de poursuivre les démarches au niveau des autorités administratives de l'Université jusqu'à ce qu'un (e) comptable soit mis (e) à disposition du Centre afin de palier à cette insuffisance de personnel conformément aux termes des arrangements institutionnels.</p>	En cours	31/12/2022	Un suivi des requêtes pour l'affectation comptable est fait	Président de l'Université de Lomé/Directeur
3	<p>Absence d'un coffre-fort pour la gestion de la trésorerie du CERSA Nous recommandons au CERSA de veiller à mettre en place un coffre-fort afin d'assurer une bonne sécurité des tickets valeur et autres ressources qui nécessitent un minimum de garantie de sécurité.</p>	En cours	31/12/2022	Une procédure d'acquisition est en cours	Directeur/SGF

N°	RECOMMANDATIONS ANTERIEURES	STATUTS DE MISE EN ŒUVRE	ECHEANCE	COMMENTAIRE DU PROJET	RESPONSABLE
4	Non tenue à jour des carnets de bord des véhicules du Centre Nous recommandons au chef parc de mettre systématiquement à jour les carnets de bord des véhicules conformément aux dispositions du manuel de procédures du CERSA en vigueur.	En cours	31/12/2022	Un contrôle périodique des carnets est effectué	Chef parc auto/SGF/Chauffeur
5	Défaut d'inventaire physique des tickets valeurs de carburant au 31 décembre 2021 Nous recommandons au CERSA de veiller à l'avenir à procéder à l'inventaire des tickets valeurs au même titre que les immobilisations		31/12/2022	Le CERSA veillera à l'inventaire physique des tickets valeurs de carburant au 31 décembre 2022. Des contrôles périodiques sont effectués	Directeur/SGF

❖ **Recommandations émises par les missions d'appui à la gestion de la Banque mondiale**

Sur quatorze (14) recommandations faites par la Banque mondiale, neuf (09) ont été mise en œuvre soit **64%** ; quatre (04) sont en cours de mise en œuvre soit un pourcentage de **29%** et une (01) recommandation partiellement mise en œuvre soit un pourcentage de **07%**.

N°	RECOMMANDATIONS ANTERIEURES	STATUTS DE MISE EN ŒUVRE	COMMENTAIRE DU PROJET
1	Nous recommandons au CERSA de faire diligence pour la tenue de toutes les réunions du Comité National de Pilotage afin de se conformer aux dispositions prévues.	Partiellement mise en œuvre	Le comité a pu tenir une réunion en présentiel au cours de l'exercice 2021

N°	RECOMMANDATIONS ANTERIEURES	STATUTS DE MISE EN ŒUVRE	COMMENTAIRE DU PROJET
2	Accélération des activités de recherche pour augmenter le nombre de publications	En cours de mise en œuvre	-
3	Accélération du processus de recrutement des étudiants	Mise en œuvre	Depuis le dernier revu de la Banque le centre au moins une publication par mois
4	L'organisation de formations de courte durée au Togo et dans la région	Mise en œuvre	Le centre a fait des performances et sur cet indicateur nous sommes à 100% de réalisation et de décaissement suivant l'avant dernier rapport de l'AUA
5	Accélération de la mise en œuvre générale afin d'atteindre les ILD qui sont en retard.	En cours de mise en œuvre	-
6	Recrutement de doctorants et d'étudiants en Master	Mise en œuvre	-
7	Salles de conférence et de réunion équipées pour des réunions interactives et vidéoconférence	Mise en œuvre	Les salles sont équipées avec des équipements modernes et sont vérifiables
8	Salle de classe intelligente et opérationnelle	Mise en œuvre	-
9	Soumission de rapports d'audit externe	Mise en œuvre	
10	Soumission du rapport intérimaire financier	Mise en œuvre	
11	Activité de recherche	Mise en œuvre continue	Les étudiants font toujours des activités de recherche
12	Activités pédagogiques	Mise en œuvre continue	-
13	Révision des curricula de master en sciences aviaires	En cours de mise en œuvre	Les curricula sont élaborés
14	Validation du curricula du Master « Bioéthique et bien-être des animaux domestiques	En cours de mise en œuvre	Le Curricula du Master et validé



b) **Vérification des livrables relatifs aux indicateurs de décaissements
ILD 6 : Gestion fiduciaire régulière et de qualité (Rapport, audit,
transparence en ligne et qualité du PPM)**

- ***RLD 6.1: Rapports financiers réguliers***

Le rapport intérimaire financier (RIF) au 30 juin 2022 est produit et publié sur le site internet du CERSA (www.cersa-togo.org)

- ***RLD 6.2: Contrôle institutionnel de la gestion financière***

L'unité d'audit a diligenté sa mission d'audit pour le compte du second semestre 2021 et le rapport est disponible.

- ***RLD 6.3 Transparence en ligne des dépenses du CEA***

Le centre a publié tous les rapports sur le site www.cersa-togo.org.

c) **Contrôle des DRF**

Nous avons également procédé au contrôle des DRF établies courant la période sous revue.

Nos contrôles ont été satisfaisants.

6. **CONCLUSION**

Nous exprimons toute notre gratitude à la direction générale du CERSA pour la disponibilité et la collaboration.

